

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD106 (Rect)

présenté par
M. Chanteguet, rapporteur

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une disposition imprécise.